

# Rapport d'activité 2021

# La composition du SICOTRAL et son administration

Le SICOTRAL est un syndicat de collecte des déchets situé en milieu rural. Il compte 22 700 habitants (population ADEME) et 102 communes réparties en 3 adhérents :

- La communauté de communes les Vosges Côté Sud-Ouest (adhérente pour l'ensemble de ses 60 communes)
- La communauté de communes Mirecourt Dompaire (32 communes adhérentes au SICOTRAL)
- La communauté d'agglomération d'Epinal (10 communes adhérentes au SICOTRAL).

Le SICOTRAL est administré par un comité syndical composé de 28 délégués titulaires et de 14 suppléants élus au sein des communautés adhérentes. Le bureau est composé de 10 délégués. Les réunions du comité syndical se sont déroulées les 25 mars, 23 septembre et 16 décembre 2021.

### Les compétences du SICOTRAL

#### Le SICOTRAL assure en régie :

- La collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en porte à porte ;
- La collecte des conteneurs d'apports volontaires des déchets recyclables en deux flux : verre et multi-matériaux ;
- Une collecte de papier auprès des écoles ;
- La gestion de cinq déchèteries situées à Dompaire, Darney, Bains les Bains, Monthureux sur Saône et Lamarche ;
- Le transport des déchets de déchèteries collectés en benne.

#### Les compétences transférées au syndicat de traitement Evodia

#### Le SICOTRAL confie à Evodia les missions suivantes :

- Le transit, le transport et le traitement des OMr et des déchets encombrants issus des déchèteries ;
- Le tri des déchets recyclables ;
- La collecte et le traitement des déchets dangereux, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des meubles et des huisseries ;

Pour chaque type de déchets pris en charge par Evodia, ce dernier reverse au SICOTRAL le produit de la revente des matériaux, les soutiens des éco-organismes et facture les coûts de traitement de ces déchets.

Evodia réalise des actions de prévention des déchets et de communication sur le tri dans le département des Vosges. Pour financer ces actions et les frais de structure d'Evodia, le SICOTRAL lui verse 3,62 € par habitant.

# Les faits marquants de l'année 2021

#### L'extension des consignes de tri

Les nouvelles consignes de tri sont effectives dans les Vosges depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il s'agit d'une prérogative de CITEO permettant la simplification du tri, dans quelques années l'ensemble des Français seront concernés. La simplification consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc. Jusqu'alors en France, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons.

Le SICOTRAL a vu dans ce changement l'opportunité d'optimiser la collecte des déchets recyclables. Un camion à compaction a été acheté, les conteneurs de collectes ont été pour parties renouvelés et une collecte de papier auprès des écoles a été développée.

Le nouveau véhicule de collecte possède une charge utile deux fois plus importante que l'ancien système de collecte en benne ouverte. Le nombre de vidage a ainsi été divisé par deux avec une moyenne de 5,3 tonnes de déchets dépotés à chaque rotation contre 2,6 tonnes auparavant. Grâce à cette charge utile le site de transit de Mandres sur Vair n'est plus utilisé. Désormais tout est vidé directement au centre de tri de Chavelot, limitant ainsi les dépenses de transit et de transport de ces déchets.

Le camion à compaction et le détournement du papier a permis de réduire le nombre de tournées de collecte sélective en passant de 14 tournées par quinzaine en 2020 à 11 tournées par quinzaine en 2021 (10 pour le multi-matériaux et une pour le papier).

Nous avons ainsi réduit de 16 000 km notre transport et de 170 heures le temps de travail dédié à ces collectes.

Financièrement cette nouvelle organisation a permis d'économiser 74 000 € de frais de fonctionnement sur l'année :

- 640 tonnes n'ont pas transité par Mandres sur Vair soit une économie de 36 000 €,
- 220 tonnes d'apport de papier ont permis une économie de 26 000 € sur le tri,
- 8 300 litres de gazole n'ont pas été consommés soit 12 000 € d'économie.

# Le mode de gestion du SICOTRAL

Le SICOTRAL gère en régie, c'est-à-dire avec son personnel et son matériel, la totalité de ses compétences de collectes en porte à porte, en apport volontaire et en déchèteries.

	OMr	Verre	Papier	Multi- matériaux	Déchèteries
Fréquence de collecte	Tous les 15 j et 1 à 2 fois par semaine pour les gros producteurs	Tous les mois	Tous les mois	Tous les 15 j	Ouverture 5 jours/7
Nombre de tournées km parcourus	14 tournées 70 000 km	7 tournées 16 000 km	2 tournées 5 000 km	10 tournées 40 000 km	95 000 km
Mode de collecte et contenants	Porte à porte bacs équipés de puces	Apport volontaire 207 CAV installés	Apport volontaire 30 CAV installés	Apport volontaire 433 CAV installés	5 déchèteries
Mode d'exploitation	l Régie I		Régie	Régie	Haut de quai et bas de quai en Régie
Transfert- transport	I FVODIA		-	-	Régie et EVODIA
Traitement	Incinération EVODIA	EVODIA	EVODIA	EVODIA	Divers

### Le personnel

Le SICOTRAL est une petite structure qui, au fur et à mesure des embauches, recrute du personnel polyvalent afin d'assurer au mieux le service. Aussi il doit faire face à l'obligation de continuité du service, malgré les congés annuels, arrêts de maladie et la fluctuation de production des différents déchets.

En 2021 le SICOTRAL comptait 18 équivalents temps plein soit :

- 8 chauffeurs,
- 3 gardiens de déchèteries,
- 2 ripeurs et gardiens remplaçants,
- 1 agent administratif et gardien de déchèterie,
- 3 agents administratifs,
- 1 secrétaire comptable représentant 0,3 ETP,
- Des intérimaires représentant 0,8 ETP.

#### Le matériel

#### En 2021 le SICOTRAL disposait de :

- 3 camions équipés d'une benne à ordures ménagères et d'un système de pesée embarqué,
- 1 camion équipé d'une grue et d'une benne compactrice,
- 2 camions équipés d'une grue et d'un bras de levage,
- 1 camion de location équipé seulement d'un bras de levage,
- 5 déchèteries (Dompaire, Darney, Bains les Bains, Monthureux sur Saône et Lamarche),
- 12 compacteurs monoblocs installés dans les déchetteries,
- 15 600 bacs à ordures ménagères équipés de puce d'identification,
- Un parc de 670 conteneurs d'apport volontaire répartis en 167 points de collecte,
- Un garage principal à Lerrain et un garage secondaire à Lamarche.

# Le mode de financement

Le SICOTRAL a institué la redevance incitative sur l'ensemble de son territoire. Il réalise la gestion du fichier des redevables et la facturation du service public d'élimination des déchets. La facturation est réalisée semestriellement. La gestion des réclamations liées aux factures est réalisée par le SICOTRAL. Néanmoins les communautés adhérentes ont choisi de percevoir la redevance en lieu et place du syndicat. Elles reversent ensuite cette recette au SICOTRAL sous forme d'une contribution.

La grille tarifaire s'établit comme suit :

- Une part fixe de 80 € par an pour les ménages en résidence principale et de 70 € pour les non-ménages. Pour ces derniers, un multiple de cette part fixe leur est attribué en fonction de leur activité;
- Une part gestion du bac de 2 € par an et par bac ;
- Une part à la levée proportionnelle au volume du bac

Pour un bac de moins de 140L : 1,17 € la levée
Pour un bac de 141L à 180L : 1,50 € la levée
Pour un bac de 181L à 240L : 2,00 € la levée
Pour un bac de 241L à 340 L : 2,83 € la levée
Pour un bac de 341L et plus : 5,00 € la levée ;

 Une part au poids: 0,27 € par kilogramme de déchets résiduels collectés. Pour les ménages seulement, la part au poids est facturée au-delà du seuil de 20 kilogrammes de déchets résiduels collectés par période de facturation de six mois. En cas de déménagement en cours de période, cette valeur seuil est réduite proportionnellement au temps d'utilisation du service.

# L'évolution des tonnages

### Les ordures ménagères et les déchets recyclables

		01	۷r	Verre		Papier-Emballages hors verre  Verre						
	Pop.						Papier		Mul	ti-matéria	ux	Perf. de
	100.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Taux de refus	Tonnes	Kg/hab.	Taux de refus	recyclage (kg/hab.)
2020	22 928	2 048	89	1 206	53	0	0		1 617	71	28,4	50,8
2021	22 700	1 976	87	1 208	53	219	10	7,5 %	1 599	70	34,4	55

Le ratio de collecte des ordures ménagères résiduelles a diminué de 2 kg par habitant en 2021 grâce à l'extension des consignes de tri. Cette baisse est en réalité de 3 kg car un nouvel EHPAD est collecté depuis mars 2021.

La nouvelle collecte de papier auprès des écoles a permis le tri et le recyclage de 10 kg de papier par habitant. Elle a également permis de libérer de l'espace dans les conteneurs multi-matériaux et ainsi stabilisés les tonnages de ce flux. Il permet des économies financières puisque le tri du papier est moins cher de 119 € par tonne.

Comme lors de toutes extensions des consignes de tri, il est malheureusement constaté une hausse des refus de tri. Cependant la performance de recyclage sur les papier-emballages hors verre est en progression de 4 kg par habitant.

#### Les déchets des déchèteries

	Encor	brants	Вс	ois	Cart	tons	Déchet	s verts	Ferr	ailles	Plâ	itre	Meu	ıbles
	Tonnes	Kg/hab.												
2020	1 014	44	872	38	248	11	1 053	46	390	17	237	10	702	30
2021	1 235	54	1 154	50	289	13	1 008	44	452	20	312	14	846	37

En 2021, les déchèteries ont également permis la collecte de :

- 316 tonnes de DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques ; +17 T/2020
- 84 tonnes de DDS : déchets dangereux (peinture, phytosanitaire, solvant etc.) ; +1 T/2020
- 136 tonnes d'huisseries ; +27 T/2020
- 21 tonnes d'huiles de vidanges ; = 2020
- 4 tonnes d'huiles alimentaires ; = 2020
- 5,9 tonnes de piles ; = 2020
- 6 tonnes de batteries ; 4 T/2020.

Sans compter les gravats, ce sont au total 5 966 tonnes de déchets qui ont été collectés en déchèteries soit une augmentation de 854 tonnes en un an. Ils avaient déjà augmenté de 256 tonnes en 2020 et ce malgré la situation sanitaire qui avait obligé une fermeture de deux mois des

déchetteries. Les augmentations portent sur quasiment tous les flux mais les plus importantes sont sur :

- Le bois + 32 %

- Le plâtre + 32 %

- Les huisseries + 25%

- Les encombrants +22%

- Les meubles + 20 %

Le SICOTRAL a réalisé le transport de 4 107 tonnes lors de 1 388 rotations de bennes. Les 1 859 tonnes de déchets restantes ont été transportées par les prestataires des filières spécifiques (meubles, DEEE, DDS, ...) et par Récupfer pour la ferraille.

Par rapport à 2019, le SICOTRAL a transporté 405 tonnes de déchets en plus et ce en 200 rotations de moins. Cette optimisation du transport a été réalisé grâce aux bennes compactrices déployées en déchetterie en mai 2020.

Les gravats sont transportés par le SICOTRAL et ils ont représenté 173 rotations de bennes 15 m<sup>3</sup> soit une hausse de 33 % par rapport à 2020.

Ainsi le SICOTRAL parcourt en moyenne 374 km pour réaliser 6 rotations de bennes par jour ouvré.

### Comparaison des résultats de collectes avec les données départementales

				•	nballages verre		
		OMR	Verre	Papier	Multi- matériaux	Déchèteries	Tous flux
SICOTRAL	Tonnages 2021	1 976	1 208	219	1 599	5 966	10 967
	Kg/habitant	87	53	10	70	263	483
EVODIA 2020 (kg/habitant) Source référentiel ADEME		218	44	46		205	513
Ecart		-60 %	+21 %	+74%		+27 %	- 6 %

Pour cette année d'extension des consignes de tri et de reprise économique, la comparaison avec les données départementales 2021 aurait été plus parlante que celle avec les données 2020. En effet les tonnages collectés dans toutes les collectivités vosgiennes ont évolué probablement vers une baisse des ordures ménagères et une hausse des autres flux.

Toutefois la facturation incitative favorise la réduction des ordures ménagères résiduelles en encourageant le tri des déchets recyclables et les gestes de prévention comme le compostage domestique. On note un écart de - 60 % sur les ordures ménagères et + 74 % sur les papieremballages hors verre.

Les déchets de déchetterie en hausse creuse cette année un écart avec la moyenne départementales 2020. Auparavant les tonnages collectés au SICOTRAL étaient dans la moyenne. Désormais ils sont de plus 27 %.

# Le coût du service public assuré par le SICOTRAL

L'ensemble des coûts figurant dans ce rapport d'activité provient d'une analyse réalisée selon une méthode élaborée par l'ADEME nommée Compta-coût. Elle permet la comparaison entre collectivités et par conséquent applique des règles de calcul à respecter. Par exemple les durées d'amortissements appliquées selon Compta-coût sont identiques pour toutes les structures alors qu'en réalité elles peuvent varier d'une structure à l'autre. Aussi il subsiste un léger écart entre les résultats Compta-coût et le compte administratif car un traitement comptable permet de rattacher les dépenses et recettes de l'année étudiée. D'autre part la comparaison entre collectivités est également favorisée par l'analyse de données en euro hors taxe.

Ce rapport d'activité présente des résultats prenant en compte une correction de la population depuis 2017.

# Le coût global du service public et niveau de financement

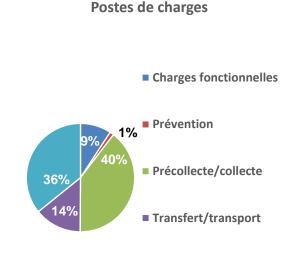
Le coût global du service public correspond à l'ensemble des charges de la collectivité moins l'ensemble des recettes liées à la vente de matériaux et subventions diverses. Le financement est assuré par le versement d'une contribution des adhérents qui perçoivent la redevance payée par les usagers.

Année 2021	€ arrondis	€ / habitant	
Coût du service public (coût aidé TTC)	1 776 000 €	78 €	
Niveau de financement (contributions adhérents)	1 696 000 €	75 €	
Ecart entre coût et financement en €	- 80 000 € -3 €		
Taux de couverture %		96 %	

En 2021 les usagers ont contribué à hauteur de 1 696 000 € alors que le coût aidé TTC était de 1 776 000 € selon l'analyse Compta-coût.

#### Les charges

Poste de charges	€HT	≠ N-1
Charges fonctionnelles	235 k€	-7 k€
(administration-communication)		
Prévention	31 k€	+14 k€
Pré-collecte (bacs, conteneurs)		
et Collecte (OM - recyclables et	1 009 k€	-39 k€
haut de quai déchetterie)		
Transfert/Transport (transit OM et transport bennes déchetterie)	358 k€	+13 k€
Traitement (tous déchets)	911 k€	+180 k€
Total charges en € HT	2 543 k€	+161 k€

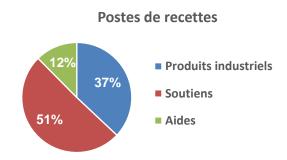


En 2021 les dépenses totales du SICOTRAL ont été de 2 543 000 € HT soit une augmentation de 161 000 €. Cette augmentation se constate principalement sur les charges de traitement. En effet l'incinération des ordures ménagères et des encombrants ainsi que le tri des déchets recyclables ont augmenté de 17 € la tonne. De plus, malgré nos efforts de prévention, les tonnages collectés en déchetterie ont fortement augmenté.

Nos investissements dans la compaction (63 000 € d'amortissements annuels supplémentaires) nous ont toutefois permis de limiter les coûts de transport des bennes de déchetterie et réduire les coûts de collecte.

Les produits hors redevance

Poste de recettes	€	≠ N-1
Ventes de matériaux	308 k€	+126 k€
Soutiens (éco-organismes)	421 k€	-36 k€
Aides (CD 88 - ADEME - Etat)	103 k€	+11 k€
Total produits	832 k€	+102 k€



Les produits du SICOTRAL ont atteint 832 000 € en 2021 soit 102 000 € de plus qu'en 2020 grâce aux prix de reprise des matériaux. Cette situation a permis de limiter l'augmentation des charges sans pour autant la couvrir totalement. Il convient de rester vigilent sur les dépenses car les prix de reprise des matériaux fluctuent régulièrement et ils ne viendront pas couvrir l'augmentation des charges chaque année. A noter également la baisse des soutiens des éco-organismes de 36 000 €.

Le taux de couverture des charges par les produits est de 33 %. En Grand Est, les collectivités qui n'appliquent pas de tarification incitative ont un taux de couverture de seulement 21 %. Cette valeur vient confirmer que les recettes supplémentaires liées à un tri plus important des déchets et la maîtrise des dépenses liés aux ordures ménagères permettent de réduire de manière encore plus significative le montant total des redevances des usagers.

# Hiérarchisation des principaux postes de charges

Principaux postes de charges	Charges HT en €	Différence n-1	%
1. Collecte déchetterie	399 k€	+6 k€	16%
2. Tri des recyclables hors verre	269 k€	+70 k€	15%
3. Collecte OMr	321 k€	-12 k€	13%
4. Transport déchetterie	311 K€	+44 k€	12%
5. Traitement déchetterie	310 k€	+76 k€	12%
Part des 5 principaux postes de charges		67%	

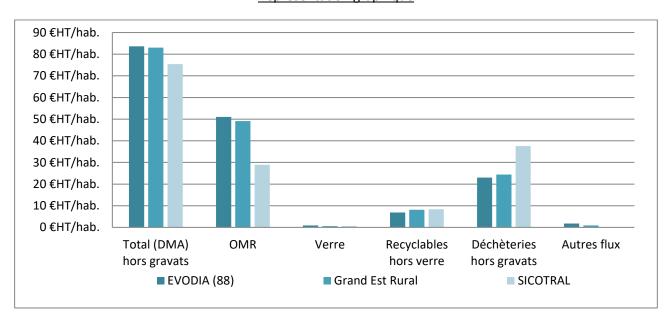
Le tri des recyclables avec son augmentation de 70 000 € par rapport à 2020 place cette charge pour la 1ère fois en seconde position. L'extension des consignes (ECT) a augmenté les tonnages apportés au centre de tri de 200 tonnes. Heureusement la mise en place d'une collecte de papier a permis de trier ces déchets supplémentaires au tarif de 38 € la tonne au lieu de 157 € s'ils seraient dans le flux multi-matériaux. A l'augmentation du tarif à la tonne de 17 € pour le tri du flux multimatériaux (+27 000 € en 2021), on doit également ajouter des frais de refus de tri en hausse de 28 000 €. En effet l'ECT a dégradé ce flux. Au SICOTRAL le taux de refus est passé de 28,4 % à 34,4% entre 2020 et 2021. Selon une caractérisation, 6,7 % des refus sont composés d'emballages non recyclables dont la consigne de tri est bien respectée. Aussi les usagers ont tendances à imbriquer davantage les emballages ou les déposer en sacs empêchant ainsi leur tri et donc leur recyclage. Ces déchets dont la présentation est non conforme représente 54,8 % des refus. Ainsi 61,5 % des refus ne sont pas de véritables erreurs de tri mais sont traités et facturés comme tels par le centre de tri. Ils viennent en conséquence réduire la proportion de déchets recyclés donc revendus et soutenus. En 2021, les refus de tri ont représenté 648 tonnes soit un surcout de 77 000 € pour leur incinération. Notre communication sur le tri est désormais ciblée sur les imbriqués. D'une part pour permettre leur recyclage et d'autre part pour réduire les coûts d'incinération des refus potentiellement de moitié et augmenter les recettes de ventes de matériaux et les soutiens CITEO.

L'augmentation des tonnages en déchetterie a engendré une hausse des coûts de traitement de 76 000 € et malgré la compaction une hausse des coûts de transport de 44 000 €. Des travaux de rénovation de la déchetterie de Dompaire prévus en 2023 permettront de renforcer la compaction et de créer une zone réemploi sur le site. De plus cette déchetterie étant la plus proche d'Epinal, une réflexion est également en cours pour la doter d'une barrière permettant l'accès aux seuls usagers de notre territoire.

#### Positionnement du coût aidé HT

	Tous flux	OMR	Verre	Multi- matériaux	Déchèteries	Autres flux
			SI	COTRAL		
Coûts aidés 2021 en € HT/hab.	75€	29 €	1€	8€	38 €	0€
			EV	ODIA (88)		
Données 2020 en € HT/hab.	84€	51€	1€	7€	23 €	2€
Ecart à la moyenne en € HT/hab.	-9€	-22€	-0,2 €	1€	14,5 €	-2€
Ecart à la moyenne en %	-10 %	-43 %	-22 %	+21 %	+63 %	-100 %
			Gran	nd Est Rural		
Données 2020 en € HT <u>/hab.</u>	83€	49€	1€	8€	24€	1€
Ecart à la moyenne en € HT/hab.	-8€	-20€	+0,1 €	0,2€	13,1 €	-1€
Ecart à la moyenne en %	-17 %	-41 %	+24 %	+2%	+54 %	-100 %

#### Représentation graphique



Ces données permettent la comparaison avec différents types de collectivités :

- Les collectivités adhérentes à Evodia utilisatrices des mêmes unités de traitement.
- Les collectivités rurales du Grand-Est. Ces collectivités ont les mêmes contraintes de distance à parcourir entre les villages, jusqu'aux exutoires et entre déchèteries.

La première comparaison montre que le coût total de la prestation assurée par le SICOTRAL et facturé à l'habitant est inférieur à la moyenne départementale 2020. Cet écart de 9 € est surtout dû aux faibles tonnages d'ordures ménagères et la fréquence de collecte toutes les deux semaines. Sur ce flux OMr le SICOTRAL est 43 % moins cher que la moyenne départementale.

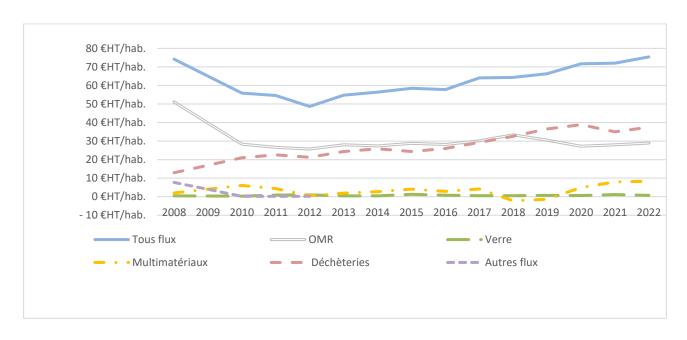
Les collectivités rurales Grand Est sont en moyenne légèrement moins chères que les collectivités vosgiennes. La ruralité permet de réduire également les coûts notamment sur les ordures ménagères. Cependant en ajoutant une tarification incitative le SICOTRAL économise 8 € par habitant.

Le coût à l'habitant est malgré tout élevé pour les déchèteries. Les investissements et le fonctionnement sur un réseau de cinq déchèteries paraissent lourds pour une population n'excédant pas 23 000 habitants en milieu rural. Cependant cette tendance à l'augmentation des coûts de déchèteries se constate également dans les collectivités en tarification incitative.

# L'évolution des coûts aidés HT à l'habitant depuis 2007

Année	Tous flux	OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Autres flux
2007	74 €	51€	0,4 €	2€	13 €	8€
2008	65 €	40 €	0,3 €	4 €	17 €	4€
2009	56 €	28€	0,3 €	6€	21 €	0€
2010	55 €	27 €	0,9 €	4 €	23 €	0€
2011	49 €	26€	1,0 €	1€	21 €	0€
2012	55 €	28 €	0,4 €	2€	24 €	-
2013	56 €	27 €	0,4 €	3€	26 €	-
2014	59 €	29 €	1,3 €	4 €	24 €	-
2015	58 €	28 €	0,8 €	3€	26 €	-
2016	64 €	30€	0,5 €	4 €	29 €	-
2017	64 €	33 €	0,6 €	-2 €	33 €	-
2018	66 €	31€	0,7 €	-1€	37 €	-
2019	72 €	27 €	0,7 €	5€	39 €	-
2020	72 €	28€	1,1 €	8€	35 €	-
2021	75 €	29€	0,7 €	8€	38€	-

#### Représentation graphique



La mise en place de la redevance incitative a permis une diminution du coût global du service public d'élimination des déchets assuré par le SICOTRAL en passant de 74 € HT/habitant en 2007 à 56 € HT/habitant en 2009. Cette baisse s'est poursuivie en 2011 grâce à l'adhésion de la communauté de communes du Val de Vôge.

La courbe « déchèteries » est quand elle toujours en augmentation depuis la mise en place de la redevance incitative. Le SICOTRAL y collecte de plus en plus de déchets. Désormais plus de la moitié des déchets ménagers produit sur son territoire y sont collectés. Des investissements pour un meilleur accueil des usagers ont été engagés presque chaque année. En 2018, pour la première année, les déchèteries ont même été le premier poste de dépense, dépassant celui des ordures ménagères résiduelles.

En 2019, on constate une forte augmentation de 6 € par habitant sur le flux multi-matériaux dûe à l'augmentation des tarifs de tri et la nouvelle facturation des refus de tri cumulé avec une baisse des soutiens CITEO. Pour le SICOTRAL qui collecte peu d'ordures ménagères et beaucoup de déchets recyclables, la baisse des tarifs de traitement des ordures ménagères et encombrant n'avait pas permis de compenser la hausse du traitement des recyclables.

Grâce à ses investissements dans la compaction, le SICOTRAL a réussi en 2020 à stabiliser les charges de fonctionnement. Cependant en 2021 une nouvelle augmentation des tarifs de traitement des ordures ménagères, des encombrants et du tri ainsi qu'une hausse des tonnages de 17 % des déchets de déchetterie ont augmenté le coût global de 3 € par habitant.

# La communication et les actions de sensibilisation

Cette année fût marquée par le déploiement des extensions des consignes de tri sur l'ensemble du département.

Nous avons travaillé en partenariat avec EVODIA afin que toutes les collectivités diffusent les mêmes supports au même moment. Nous souhaitions porter le message au niveau départemental.

- Flyer envoyé à chaque habitant pour informer des changements de consignes,
- Changement de signalétique sur les conteneurs,
- Affichage publicitaire,
- Diffusion sur les réseaux sociaux et site internet.







Lorsqu'il y a des changements, il convient d'informer et d'accompagner les usagers.

Nous sommes allés à la rencontre des personnes retraitées de l'ESAT et des jeunes migrants de Darney pour leurs expliquer les changements.

#### Sensibilisation « jeunesse »

Animations sur le temps scolaire dans les écoles primaires : plus de 450 élèves sensibilisés au tri et au recyclage des déchets. Ecoles primaires de : Darney, Damas et Bettegney, Dombrot le sec, Hennezel, Madegney, Les Vallois, Madonne et Lamerey, Escles et Hennecourt.





Atelier tri des déchets

Atelier fabrication de papier recyclé

#### **Concours papiers Nouvelle version! suite!**

Suite à l'achat 23 conteneurs dédiés à la collecte des papiers dans les écoles de notre territoire, nous avons lancé un concours de collecte de papiers entre les écoles et nous avons reversé presque 3 000 € aux coopératives scolaires.

En 2021, c'est l'école de Damblain qui a gagné le concours.





Ecoles participantes	Montant 2021	versé	en	Positionnement concours (en kg/élève)
Bainville aux Saules	112	2.50 €		3 <sup>ème</sup>
Bains les Bains	68	.75 €		Hors concours cette année
Begnécourt	100	0.00€		2 <sup>ème</sup>
Charmois l'orgueilleux	156	5.25 €		10 <sup>ème</sup>
Damblain	543	3.75 €		1 <sup>ère</sup>
Darney	156	5.25 €		20 <sup>ème</sup>
Dombrot le sec	87	.50 €		8 <sup>ème</sup>
Dompaire	187	'.50 €		19 <sup>ème</sup>
Escles	100	0.00€		7 <sup>ème</sup>
Hennecourt	125	0.00€		14 <sup>ème</sup>
Harol	162	2.50 €		11 <sup>ème</sup>
Hennecourt	125	0.00€		14 <sup>ème</sup>
Isches	43	.75 €		17 <sup>ème</sup>
La Chapelle aux Bois	87	.50 €		21 <sup>ème</sup>
Lamarche	150	0.00€		16 <sup>ème</sup>
Lerrain	143	3.75 €		6 <sup>ème</sup>
Les Vallois / Sans Vallois	106	5.25 €		9 <sup>ème</sup>
Madegney	187	'.50 €		13 <sup>ème</sup>
Martigny les Bains	131	25€		18 <sup>ème</sup>
Monthureux sur Saône	275	5.00€		12 <sup>ème</sup> égalité avec Ville sur Illon
Ville sur Illon	131	25 €		12 <sup>ème</sup> égalité avec Monthureux-sur- Saône
Viviers le gras	93	.75 €		5 <sup>ème</sup>
TOTAL	2987	7.50 €		

# Collecte de papiers au profit des associations, en 2021 le SICOTRAL a versé :

288.50 € à l'association sport culture et loisirs du Clerjus

324.00 € à l'association « Les amis de l'école de Bains-les-Bains

*Animations sur le temps scolaire* au lycée d'Harol, accompagnement d'un groupe d'élèves sur un projet éco citoyen tri et recyclage des déchets et sensibilisation des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

*Visites des déchèteries* de Darney avec un groupe de jeunes de la mission locale et à Dompaire avec des élèves du lycée d'Harol.





# Accompagnement de l'EHPAD Saint Joseph de Ville-sur-Illon

Informations auprès du personnel de l'EHPAD sur le tri et le recyclage des déchets, mise en place de bacs de tri dans l'établissement et d'affichage





dédié aux familles.

# Réunions d'informations auprès des élus et visites de sites

Afin d'expliquer les changements de consignes de tri, nous sommes allés à la rencontre des élus lors d'une réunion à Dompaire et à Hennecourt.

### Visite du centre de recyclage de la Maix avec les élus du SICOTRAL





Visite du centre de tri des textiles avec les élus du SICOTRAL





# Le compostage

Cette année, nous avons installés 3 sites de compostage collectif :

- 1 site de compostage partagé à Bains-les-Bains
- 2 sites de compostage en établissement : Hennecourt et Madegney





Nous proposons également la vente de composteurs individuels, nous avons vendus 68 composteurs 300L et 109 composteurs 600L soit un total de 177 composteurs individuels.

Pour accompagner nos usagers, nous proposons des animations dédiées au compostage :

- Quinzaine du compostage le 27 mars à Bains. (Atelier Kokedama)
- Animation Ecole d'Hennecourt sur le compostage (3 classes).



Évodia



#### Déchets verts

Afin de gérer au mieux les déchets verts dans les collectivités, le SICOTRAL en partenariat avec EVODIA a organisé une réunion d'information auprès des élus sur la « gestion des espaces verts ». Nous avons eu le plaisir d'accueillir 16 personnes.



# Réemploi



Des zones de réemploi sont disponibles sur les déchèteries de Dompaire et Bains les Bains, ce partenariat avec Minos nous a permis de détourner plus de 2 tonnes de meubles et d'objets qui sont revendus dans leurs magasins de seconde main.

# Réduire la nocivité des produits

En partenariat avec EVODIA, nous avons suivi l'expérimentation des couches lavables à la crèche de Monthureux-sur-Saône.





#### Evénements

#### La Smoocyclette

Afin de sensibiliser les usagers à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire, nous avons installé le temps d'une matinée la smoocyclette sur le marché de Lerrain. Une belle manière de transformer ses fruits abimés en smoothies.



#### La collecte des textiles au profit de l'association AREMIG du 15 au 26 novembre 2021



Collecte textiles: JOUR 3: déjà un beau bilan à mi parcours! La benne mise à disposition à la déchèterie de Bains les Bains est pleine, il a fallu 3 véhicules de 22m3 pour récupérer les sacs stockés à Lerrain... et sur le ... nous avons atteint un record ... 265 sacs collectés dans la commune de Ainvelle!!!!

Et ce n'est pas fini ... une nouvelle équipe de collecte continue demain et vendredi !!! Félicitations à toutes et à tous pour cette belle participation !!!!



# **Quelques chiffres:**

70 points de collecte,

60 heures de collecte,

1000 kms de parcourus,

+ de 18 tonnes de textiles collectés

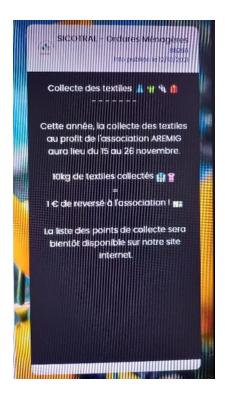
1900 € reversés à l'AREMIG

Rencontre des acteurs du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés des Vosges au SICOTRAL, le 22 juin nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos locaux les techniciens des collectivités vosgienne en charge des déchets ainsi que les représentants d'EVODIA pour une journée d'échanges.

### Communication écrite et numérique :

*Mise en place de PanneauPocket,* cette application est un support d'informations complémentaires au site internet et aux réseaux sociaux.





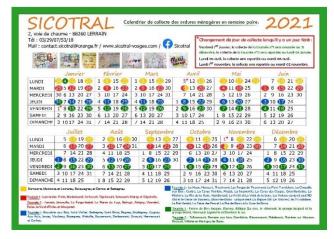
Nous réalisons la mise à jour de notre site internet et de notre page Facebook régulièrement.

Site internet: www.sicotral-vosges.com

Page Facebook: Sicotral

#### Communication écrite

Le calendrier de collectes des ordures ménagères est un support indispensable, il est réalisé chaque année. Il comprend des infos pratiques au verso.





# Sicotral Infos:

Nous avons édité 16 000 exemplaires du dépliant « SICOTRAL INFOS » reprenant toutes les informations importantes concernant la gestion des déchets. Ils ont été distribués par les communes dans chaque boite aux lettres.



#### Supports fournis par EVODIA concernant les changements des consignes de tri :



En concertation avec les collectivités vosgiennes en charge des déchets, EVODIA a édité des supports de communication pour l'extension des consignes de tri. Nous en avons distribué pendant les animations, en déchèteries et envoyés aux nouveaux habitants lorsqu'ils s'inscrivent auprès de nos services.